

2021.09.28.CDAS76_CR_intersyndical	3
2021.05.28.CDAS76_compte-rendu	7
2020.07.07.CDAS76_compte-rendu	11
2019.10.25.CDAS76_compte-rendu	13
2019.06.04.CDAS76_compte-rendu	17



Compte rendu intersyndicale du CDAS du 28/09/2021

En réponse à la lecture de notre liminaire intersyndicale, le Président a apporté les éléments de réponse suivants :

Nous sommes toujours en période de vigilance dans le cadre du COVID.

Nous sommes dans un contexte de réformes à la DGFIP mais aussi dans les autres administrations, accompagnées par les Directions.

Le président a pris bonne note de nos observations et les fait remonter à la Centrale, qui procèdera à une étude "attentive" de notre liminaire....

1. Restauration collective : point sur le RIA et les REFI par les présidents des associations et point sur le restaurant de l'insee

Le président du restaurant du Havre a fait une présentation de la Situation sur le Havre :

Le nombre de repas a fortement baissé : 23000 repas en 2019, 14000 en 2020 et 6700 au 31 juillet 2021.

La jauge est revenue à la normale à ce jour, avec une capacité de 80 rationnaires (elle était de 20 pendant la pandémie).

Le nombre de repas en moyenne par jour était de 112 en 2019, 68 en 2020 et 47 en 2021.

Avec le COVID, le développement du télétravail, les collègues ont changé leurs habitudes. La Centrale a versée une subvention de fonctionnement au restaurant et une aide aux petites structures permettant au restaurant du Havre d'avoir une trésorerie permettant d'avoir un fonctionnement assuré sur 10 / 12 mois.

En perspective, le restaurant pourrait avoir un peu plus de rationnaires

avec l'arrivée des collègues de la Trésorerie Municipale à la fin du 1er trimestre 2022.

Cependant, des collègues y mangeaient déjà.

Le président a lancé l'idée d'une terrasse pour le restaurant du Havre. Affaire à suivre...

Point sur le restaurant de l'AGRIA à la cité administrative.

L'AGRIA a 22 salariés et bientôt 20 car deux démissions.

Pendant la crise COVID, le restaurant a fonctionné à mi-effectif.

Les autres étaient en chômage technique.

De 650 repas par jour en 2019, le nombre est tombé à 213 en 2021, avec une reprise autour de 300 repas à compter de septembre.

En plus du télétravail et de la crise COVID, l'AGRIA doit subir les travaux de rénovation de la cité administrative. Pour rappel, 223 collègues de la DDTM ont déménagé dans d'autres locaux et ne mangent plus à l'AGRIA. Ils devraient revenir en janvier 2022.

En janvier, il y aura aussi une nouvelle organisation de la salle de restaurant puisque les nouveaux locaux seront livrés; La salle aura une capacité de 480 rationnaires pour 1800 fonctionnaires. Ce que les OS dénoncent depuis le début du projet....

Pour faire face à cette situation, l'AGRIA envisage d'élargir les horaires de restauration de 11h15 à 13h45.

Au plan budgétaire, en 2019, l'AGRIA avait servi 153000 repas.

90000 étaient budgétés en 2021. En réel au 31/08, seuls 39500 repas ont été servis.

D'où un déficit d'environ 80000 €.

Pour pallier ce déficit, une subvention d'équilibre sera demandée aux administrations.

De plus une nouvelle grille tarifaire est mise en place à compter du 1er octobre avec une facturation au plat.

Nous avons alerté le président de l'AGRIA sur cette tarification: Pour que les rationnaires reviennent, cela doit se traduire par une baisse du prix du repas sans augmentation par rapport à la situation antérieure.

Le président a indiqué que sous l'indice 480, ce serait une baisse de 21 centimes, mais au dessus, une augmentation de 1 à 6 centimes.

... A voir dans la pratique...

Le président a terminé sa présentation par un point sur la fusion des deux restaurants : l'AGRIA et celui de la préfecture.

Nous avons indiqué que cela ne devait pas se faire au détriment des rationnaires, ni au détriment des salariés des associations.

La fusion des deux associations devraient être effective au 1er trimestre 2022,

Le président a indiqué que le préfet était favorable à une consolidation du système d'association en régie directe.

Et une cafétéria sera installée mais pas effective dès l'ouverture de la nouvelle salle.

Autre point important : L'AGRIA sera fermé à priori du 6 au 21 décembre prochain pour la livraison par l'entreprise des locaux.

Nous avons donc posé la question au président de la solution qui serait apportée aux rationnaires pendant cette période.

Le président a répondu que le sujet était en discussion et que les administrations tentaient de réduire ce délai de 15 jours.

Nous reposerons prochainement la question.

Pour finir sur la restauration, nous avons eu un point sur le restaurant de l'INSEE.

Le restaurant de l'INSEE a réouvert début 2021. En accord avec le prestataire de restauration, a été mis en place une prestation réduite "1 seul agent de restauration, un nombre de couverts par jour réduits, frais fixes inchangés". Jusque fin août, il y a eu entre 15 et 20 agents par jour (au lieu de 50 avant COVID!!).

Depuis Septembre, le prestataire a demandé de reprendre le contrat initial : 1,5 agents de restauration, 50 repas attendus par jour et des frais fixes.

Le nombre de repas servis par jour a augmenté (un peu) environ 25 repas par jour.

Il y a un peu plus d'agents en présentiel car le télétravail reste très largement répandu.

Un point de situation sera fait fin octobre avec le prestataire ainsi qu'avec l'administration de l'INSEE.

Si le nombre de repas servis par jour n'augmente pas à nouveau, des solutions devront être envisagées : nouveau contrat, nouvelle forme de restauration...Encore bien flou...

2. Approbation du procès verbal du 28 mai 2021

Le PV a été adopté à l'unanimité par les organisations syndicales.

3. Présentation du compte rendu annuel de l'action sociale et du service social année 2020.

Les assistantes de service social (ASS) ont présenté le compte-rendu d'activité du service social pour l'année 2020.

Les ASS interviennent sur le territoire de Seine-Maritime pour un effectif de 2501 agents actifs et 2595 retraités.

Les ASS ont constaté une baisse d'activité notable sur toute la période du confinement et notamment une baisse, voire une absence d'intervention sur le volet professionnel, qui avant la crise sanitaire, était en hausse.

Les effets du confinement ont provoqué une hausse significative des interventions des assistantes sociales s'agissant des souffrances psychiques et tensions familiales.

Compte tenu de la situation sanitaire et des mesures de confinement, les ASS ont indiqué avoir été positionnées dès la mi-mars 2020 en télétravail en mode « dégradé », sans accès à l'application SISS (système d'information du service social) et donc aux dossiers sociaux et sans accès à leur documentation professionnelle.

L'absence d'un accès à leur logiciel a ainsi limité les mises à disposition, alors que le confinement impliquait de maintenir un lien social plus fort pour les personnes fragiles et isolées.

Les missions d'accompagnement des ASS ont continué d'être exercées principalement par téléphone et/ou messagerie (continuité dans l'instruction des demandes d'aide financière).

Compte tenu de l'impossibilité de se connecter à leur application SISS, les ASS ont regretté de ne pas avoir pu contacter davantage de personnes en difficultés pendant la période de confinement.

S'agissant des agents accompagnés par les ASS, les données indiquent qu'il s'agit principalement d'un public majoritairement féminin (84%) et la tranche d'âge la plus représentée est celle des 55/64 ans.

Les domaines d'intervention principaux sont en matière de santé, de budget et de vie professionnelle.

Les ASS ont ensuite détaillé les différentes problématiques traitées lors des entretiens.

En matière de santé, elles ont indiqué qu'en 2020, elles ont orienté plus d'agents vers des psychologues (40% pour des motifs d'ordre professionnel).

Elles sont intervenues également en matière de vie familiale (séparations, divorces, soutien aux personnes dont les parents vieillissent, violences familiales ou conjugales), de logement et de budget.

Les ASS ont indiqué que l'année 2020 marquait une nouvelle tendance :

S'agissant des bénéficiaires d'accompagnement des ASS par statut administratif, pour la première fois, les agents de catégorie A sont plus représentés que les agents de catégorie B.

Par ailleurs, pour la première fois également, les motifs de sollicitation des ASS sont pour les actifs majoritairement des motifs d'ordre professionnel (devant les problématiques de santé, de vie familiale, de logement ou de budget).

Les assistantes sociales indiquent clairement que la mise en place du nouveau réseau de proximité à la DGFIP (NRP), les réorganisations de services et la dégradation des conditions de travail sont des éléments importants à prendre en compte.

Lors de la déclaration liminaire, les organisations syndicales ont indiqué avoir alerté depuis de nombreuses années sur les conséquences des suppressions de postes et des restructurations de service sur la santé des agents. Les ASS constatent en effet de plus en plus de situations de souffrance et de mal être au travail (stress, perte de sens dans le travail).

[Les craintes soulevées par les organisations syndicales depuis des années s'avèrent être désormais des faits douloureux retranscrits dans ce rapport 2020 du service social.](#)

Les ASS ont clôturé leur intervention en alertant le CDAS sur une problématique récurrente qui touche certains agents en longue maladie.

Les ASS soulignent en effet que les administrations tardent à prendre en compte le passage en demi-traitement et que certains agents continuent de ce fait de percevoir un salaire à plein traitement pendant plusieurs mois avant la mise en place du demi-traitement.

Les agents concernés se retrouvent donc à être ponctionnés a posteriori sur un salaire déjà à demi traitement. Les ASS indiquent que ces prélèvements sont effectués (par le CSRH) sans information préalable ni de possibilité d'échelonnement.

Compte tenu des situations dramatiques rencontrées, les ASS insistent sur l'obligation de trouver une solution rapide à ces situations inhumaines qu'elles ont rencontrées à plusieurs reprises.

Les organisations syndicales sont déjà intervenus sur cette problématique. Mais en vain. Les CSRH, même si elles doivent proposer des échelonnement, ne le font pas.

Quand les Directions nous entendront-elles ?

4. Crédit d'Actions Locales. Point sur les actions 2021.

Les opérations sur l'arbre de Noël sont lancées : le spectacle, les cadeaux, les e-chèques, la commande de jouets.

Peu de succès pour les offres de sorties avec l'office de tourisme de Rouen ainsi que la sortie au zoo. Le spectacle de Disney, reporté en janvier 2022, a bien fonctionné.

Pour la fin de l'année 2021, les organisations syndicales ont voté :

- une aide aux permis de 150 euros dans la limite de 15 dossiers pour la conduite accompagnée.
- des billets pour le parc Disney avec une forte participation des crédits locaux du CDAS dans la limite de 300 billets valable jusqu'en mars 2022.
- une sortie "Paris en liberté" .

L'action lancée pour une séance de sophrologie : les tranches de Rouen et du Havre ont bien fonctionné, et moins pour le site de Dieppe.

Concernant l'arbre de Noël, les séances sur le Havre sont complètes ainsi qu'une sur Rouen.

Les spectacles auront lieu le 27 novembre sur Rouen et le 1er décembre sur le Havre.

La déléguée nous a informés que les salles de Rouen et du Havre où se déroulaient les spectacles ne seront pas disponibles en 2022 car en travaux. Il faudra donc trouver une solution alternative.



Compte rendu du CDAS 28 mai 2021

Séance en audio conférence menée par le nouveau président Monsieur Jean-Yves Le Gall en poste à Rouen depuis le 19/04/2021.

Celui-ci se présente, indique qu'il était précédemment en Ille-et-Vilaine et montre de suite qu'il est bien au fait du bras de fer concernant l'Action sociale entre l'intersyndicale des fédérations et le Secrétariat Général de Bercy.

En effet, après avoir vérifié le quorum, désigné FO comme secrétaire adjoint de la séance, il a demandé lecture des éventuelles déclarations liminaires.

C'est donc le secrétaire adjoint de la séance qui a lu la Déclaration liminaire de l'Intersyndicale au complet.

Concernant la note d'orientation pour 2021, le président a de suite répondu que ce sujet ne pourrait être abordé qu'au prochain CDAS car au vu des différents compte-rendus du CTM du 21 mai 2021, l'intervention musclée de toutes les fédérations syndicales (notamment la pétition contre la vente des structures d'EPAF), les sujets s'y rapportant :

- rénovation action sociale prestations
- aide au logement
- restauration collective
- parc EPAF
- gestion action sociale

seraient examinés après les discussions nationales dont un GT Gouvernance et organisation du réseau le 29 juin 2021.

La Note d'orientation 2021 sera alors adaptée au local après discussions en GT, la situation sanitaire laissant toujours planer des incertitudes sur la mise en place de certaines actions du CAL

Point suivant à l'ordre du jour : le Budget

Pour notre département, une augmentation en 2021 alors que le budget national est à la baisse, on passe de 87 270 € à 90 211 € .

A compter du 9 juin 2021, il sera possible de se réunir en présentiel mais en gardant les gestes barrières (jauge de 4m² par agent), donc prudence toujours de rigueur mais assouplissement du télétravail avec retour à la normale en septembre pour l'ensemble des agents.

Solidaires a demandé si la vaccination serait nécessaire pour le retour des agents dits « en fragilité ou atteints de comorbidités », aucune consigne à ce sujet pour l'instant.

Après le vote unanime pour approuver le Procès verbal de la séance plénière du 10 novembre 2020, la Déléguée Cathy Terrier nous a fait l'exposé de l'utilisation du **CAL 2020** bien perturbé par la crise sanitaire Covid 19 :

Initialement 87 270 €, avec réserve de 6 % , restait à utiliser 82 034 € et contre toute attente, grâce à la réactivité de l'équipe de la Délégation la somme de 82 026,43 € a été engagée dans les délais.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette performance en période de crise sanitaire, car les actions menées ont permis de toucher un très grand nombre d'agents malgré tout.

Concernant les chèques Culture, le prestataire APETIZ a envoyé un listing de relance pour 60 coupons non retirés, à ce jour, la Délégation a reçu 20 réponses et va continuer d'appeler les retardataires.

La sortie « retraités » a été très réussie et appréciée.

Pour la billetterie du Parc Astérix, le délai est prolongé du temps réel de la fermeture du Parc au public. Les cinémas Gaumont, NOE et FORUM feront de même.

Quant aux Chèques Lire, la validité est de 2 ans, donc ceux qui ne les auraient pas encore pris ne sont pas pénalisés.

Pour les abonnements Bayard qui auraient été arrêtés par erreur, il y aura distribution des numéros manquants.

Le budget pour Consultations psychologue prévu à 5 000 € a été en partie utilisé (4 560 €).

Concernant 1200 € de CESU d'urgence non utilisés en 2020, le coût du changement de millésime est de 27,94 € pour frais d'envoi Chronopost.

Budget 2021 :

Cathy a ensuite donné les prévisions pour le CAL 2021, soit un budget de 90 611 € qui après application de la réserve de 6 %, nous laisse la somme de 85 174 € à répartir dans les différentes actions.

La répartition est pour l'instant prévue ainsi :

- 7 000 € pour retraités
- 55 000 € pour Arbre de Noël
- 23 574 € chèques, sorties etc

Lors des premiers échanges, une alerte a été faite concernant les consultations Psychologue conseillées par les médecins de Prévention ou les assistantes sociales (déjà 1 500 € pour une psychologue du Havre), ce qui nous a conduits à une demande d'augmentation du budget de 5 000€ à 7 000 €.

L'année 2021 risque de voir plus d'orientations vers ces professionnels, en lien avec le stress des restructurations et les difficultés professionnelles (ressenti des assistantes sociales) le NRP etc...

Le Comité s'interroge sur la responsabilité de l'employeur et à quel budget imputer ces aides CHSCT ou CDAS ?

Solidaires est intervenue sur la tarification très différente selon les psychologues, et la difficulté pour bien budgéter ce poste de dépense, suivie par d'autres OS .

Cathy nous explique le mode d'accompagnement des agents et nous donne les noms des trois psychologues qui sont sollicités en Seine Maritime : Mme Laboulle au Havre et sur Rouen Mr Cotigny et une Association (ADHOC).

Une convention est revue chaque trimestre avec les assistantes sociales.

Spectacle de Noël : l'annulation 2020 et le report ont permis la conservation de l'acompte de 6 000€ pour le spectacle du prestataire Scorpion coût 20 000 € donc reste à régler pour 2021 la somme de 14 000 €.

On nous précise qu'un rattrapage pour offrir un jouet à 12 enfants de plus a été fait en raison du décalage des sorties de stage en novembre soit 450 € en chèques cadeaux.

Pour cette année, les deux salles sont réservées mais non tarifées pour l'instant en attente de leur conseil d'administration, il s'agit de Charles Dullin à Rouen et de l'Hôtel de ville au Havre.

Les membres du CDAS sont heureux d'apprendre la non imputation de pénalités encourues suite à l'annulation de réservation au Havre pour l'année 2020.

Pour l'arbre de Noël, le choix des jouets (en coopération avec les correspondants sociaux) a été fait avec le prestataire retenu et une augmentation de ce budget de 5 à 10 % (cause essentielle : transport et crise sanitaire) est à prévoir, sachant que nous avons toujours pu négocier sur les prix avec le seul prestataire qui a répondu à l'appel d'offre.

Pas de sortie à l'extérieur en 2021 pour les retraités, le budget de 7000 € est remis dans les actions communes qui seront cette année des sorties en plein air en partenariat avec les Offices de Tourisme de Rouen, Dieppe et Le Havre avec coupon de participation prestation délivrable directement à l'office pour Rouen.

Abonnement BAYARD: action relancée

Psychologues : budget à prévoir plus élevé

Aides au permis : 150 € correspondant Timbre fiscal, Solidaires est intervenu avec d'autres OS pour revoir cette possibilité d'action de solidarité en groupe de travail avant les vacances (semaine 25 en principe) . C'est une aide qui existe déjà en Douane, mais qui pourrait être proposée dans le cadre du CAL au moins pour une expérimentation (15 jeunes pour un budget de 2250€)

Sophrologie : Atelier Santé publique en présentiel dans le respect des normes sanitaires actuelles, ce serait 5 personnes plus l'intervenante sur les sites du Havre, Rouen et Dieppe en septembre.

Un partenariat avec la MGEFI permettrait la prise en charge financière des ateliers ainsi que les frais annexes (restauration plus kilomètres).

Une enquête devrait être lancée prochainement auprès des agents par les correspondants sociaux sur l'intérêt et les attentes de ceux-ci pour cette nouvelle action.

Le budget pris sur le CAL serait d'environ 300€ pour le café et accueil convivialité du matin.

Cette action se ferait sous Autorisation d'absence.

A l'issue de cette discussion, le budget proposé pour 2021 est donc ainsi réparti :

55000 € pour Arbre de Noël

les 7000 € pour retraités remis dans les actions Offices de tourisme, chèques Culture et autres ouvertes à tous, soit 30174 € .

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Le président se dit très confiant dans la réalisation de ce CAL comme en 2020 car les risques sont bien pris en compte.

Questions Diverses_:

Info sur les berceaux en crèche en partenariat avec la SRIAS : gestion Préfecture uniquement (150 berceaux SRIAS et 18 Finances pour toute la Normandie).

Après négociation dans le cadre du marché national, il s'avère que les crèches utilisées par les agents Finances en Seine Maritime ont été retenues et une troisième crèche pourrait nous être accessible.

Restauration collective : point reporté au groupe de travail qui aura lieu le 24 juin 2021 avec les aides au permis de conduire et la réorganisation du réseau des services sociaux.

Prochain CDAS en septembre.

Les participantes sont à votre disposition pour précisions éventuelles Valérie DROUET, Eliane LECONTE et Caroline PAWELSKI



Compte-rendu partiel du CDAS du 7 juillet

Le climat est plutôt tendu en ce qui concerne l'action sociale ministérielle : les budgets diminuent, ALPAF, EPAF et AGRAF sont menacées, les délégations pourraient être remises en cause, ainsi que l'utilité des correspondants sociaux...

Pour les MEF, il semble qu'il n'y ait pas de petit profit, et l'action sociale est une cible idéale...

Solidaires Finances continuera de se battre au national comme au niveau départemental, pour une action sociale ministérielle de qualité, basée au plus près des agents.

Voici un résumé des points importants de cette réunion du Comité Départemental d'Action Sociale :

AGRIA :

La période de confinement a été gérée au mieux : le personnel (22 personnes) a pu bénéficier du chômage partiel, et aucune denrée n'a été perdue (grâce à des dons à des associations caritatives), valeur estimée à 2500 euros.

La reprise progressive d'activité s'est faite avec 50 % des effectifs. Le personnel tourne, de façon à ce que chacun puisse revenir au travail (beaucoup de mal-être lié au chômage partiel et inquiétude quant à l'avenir du restaurant).

Les signalétiques et aménagements liés au COVID (environ 4500€) ont été pris en charge par la DGAFP et n'ont pas impacté le budget de l'AGRIA.

Un employé supplémentaire est présent pendant tout le service afin de désinfecter chaque table et chaise entre deux usagers.

Concernant les travaux liés au réaménagement de la cité administrative, le financement prévu pour le nouveau mobilier sera de 300 000 €. Là encore, des subventions seront demandées.

Ce nouveau mobilier sera constitué pour partie de mobilier polyvalent, tel que par exemple des mange-debout avec tabourets afin de servir si besoin à un coin cafétéria ou snack selon l'évolution, lors de la réouverture de la cité administrative dans environ 4 ans.

Il semble que les 480 places prévues puissent finalement bien être effectives ! Gain de place au niveau des caisses (qui seront au nombre de trois, mais moins volumineuses) et couloir d'attente en partie en extérieur, ce qui permettra de disposer des tables pour les rationnaires.

Pour l'instant, il n'est pas nécessaire de fixer des plages horaires par administration (pour la durée des travaux), les rotations se passant plutôt bien. Toutefois, c'est une éventualité à envisager.

Aujourd'hui, l'AGRIA est à l'équilibre : pas de déficit ni de bénéfice. Le prix des repas est fixé au centime près, en fonction du coût de revient.

Une étude Agria sera lancée auprès des rationnaires qui ne viennent plus déjeuner pour en analyser les raisons.

L'administration nous assure que tout est fait pour préserver cet outil qui est un bien collectif.

Solidaires Finances veillera à ce que les agents puissent bénéficier d'une restauration collective la plus qualitative possible, quel que soit leur lieu d'affection.

L'audit demandé par la préfecture sur cinq sites de restauration rouennais (INSEE, rectorat, Cerema (à côté du Zenith), Agria et Préfecture) a pour le moment regardé le côté financier. Selon le président du CDAS, le restaurant administratif INSEE n'a pas d'inquiétude à avoir sur la poursuite de son activité.

Solidaires Finances est attaché au maintien des restaurants financiers et interadministratifs et reste vigilant concernant l'audit commandé par le préfet concernant la restauration sur Rouen .

Crédits d'Actions Locales :

Arbre de Noël : le spectacle est pour l'instant maintenu, avec le même fonctionnement que les années passées, on espère qu'il n'y aura pas de nouvelle période de confinement !

Si des mesures de distanciations devaient être imposées, elles se feraient en accueillant seulement un parent par famille et uniquement les enfants en âge de bénéficier du spectacle.

L'action **en faveur des retraités** est maintenue, à la demande des intéressés ! Il n'y a eu que 2 désistements. On constate une baisse significative des inscriptions (crise sanitaire???) soit 76 au lieu de 126 en 2019.

Des **mini-colos** seront vraisemblablement organisées par EPAF pour les Vacances de la Toussaint.

Au vu des circonstances, exceptionnellement cette année, il n'y aura **pas de sortie en car** en dehors de la sortie annuelle retraités.

Solidaires Finances espère que les budgets de l'an prochain ainsi que la situation sanitaire nous permettront de revenir vers ce type d'action...

Les actions prévues pour 2020 sont donc :

- billetterie pour le **parc Astérix** (billets valables jusque fin 2021)
- participation à un **abonnement** à des revues pour les enfants (Bayard et Milan)
- participation à un **abonnement ou chèques lire** pour les 14-17 ans.
- **chèques lire** pour les actifs et les retraités.

Solidaires Finances se réjouit que pour chacune de ces actions, les montants alloués aux agents le soient en fonction des quotients familiaux. Cela permet de maintenir la vocation sociale de cette instance.

**Attention : 3 places en crèches sont disponibles à la rentrée de septembre au Jardin des Bisous !!!!
Faites passer l'info !**

**Comité Départemental d'Action Sociale
de Seine-Maritime
30 Octobre 2019**

La **déclaration intersyndicale** est lue par la CGT, qui demande une minute de silence en hommage aux collègues qui se sont suicidés depuis quelques années en Seine Maritime. Ces décès surviennent alors que les conditions de travail sont en dégradation constante dans toutes les directions.

Tous les participants (l'ensemble des organisations syndicales vêtues de noir) se lèvent et observent un long temps de recueillement.

Le président ouvre la séance et reconnaît que les moyens humains de notre délégation sont insuffisants et le contexte des réformes en cours et à venir ne va pas arranger la situation. Il s'engage à faire suivre toutes ces interrogations au Secrétariat général.

A ce jour, aucune visibilité sur une réunion des présidents de CDAS, alors que des annonces d'évolutions importantes des instances parcourent déjà les allées de Bercy, n'en doutons pas...

Des changements sont actés pour deux délégations syndicales (CFDT et **Solidaires**), la composition de notre délégation est désormais la suivante :

Titulaires :

Valérie DROUET (DGFIP)
Christine DAVOINE (INSEE)
Eliane LECONTE (DOUANE)

Suppléantes :

Caroline PAWELSKI (DGFIP)
Elisabeth GARCIA (DOUANE)
Gaëlle CIBOT (DGCCRF)

- L'ordre du jour est validé et les deux précédents PV des 2 mai et 4 juin sont approuvés à l'unanimité.

- Le CAL 2019 est augmenté de 2% (prélevé sur la réserve de 5% rétablie en 2019) ce qui fait donc un budget de **89 107 euros**.

- L'action « **Salon du chocolat** » du 2 novembre est maintenue malgré le manque de participants (36/50), ce qui va occasionner un coût plus élevé (53€ au lieu de 42€) pris en charge par le CDAS.

- L'action « **Sortie des retraités** » de la semaine dernière a innové avec un spectacle équestre dans une caserne de l'Eure, malgré un timing du repas compliqué, les participants ont apprécié.

Ce type de sortie à thème pourrait être renouvelé avec croisière sur fleuve ou spectacle cabaret à Paris.

- Les engagements de l'action « **Arbre de Noël** » sont pratiquement tous réalisés, restent environ 800 euros pour les dernières courses pour les repas des bénévoles et des artistes.

Le CDAS a fait le choix de commander des e-chèques (Edenred a de nouveau obtenu le marché cette année) et non des chèques papiers car cela lui revient nettement moins cher.

De plus, les agents auront la possibilité d'échanger gratuitement leur e-chèque contre une carte cadeau "physique". En cas de difficultés, une fiche d'aide sera mise à la disposition des agents.

L'objectif du CDAS pour 2020 est de maintenir la même organisation pour l'Arbre de Noël, garder notre autonomie et ne pas intégrer les « Zénith », garder notre taille Finances départementales.

Par contre, les travaux prévus sur le Théâtre Charles Dullin entre 2021 et 2022 nous obligeront à trouver une autre solution de repli.

Le CDAS a besoin que les agents qui désireraient participer aux activités se manifestent et fassent remonter leurs idées de sorties, afin que celui-ci réponde au mieux à leurs attentes.

- Les **mini-colos** ont disparu faute de participants.

Afin d'utiliser au mieux les crédits restants, ont été mises en place les actions « **Paris en liberté** » et « **Chèques lire** » à destination des ados.

Toutes les OS ont validé les propositions, y compris **Solidaires**.

Toutefois, nous avons rappelé notre attachement à la mise en place de QF pour toutes les actions afin que l'activité du CDAS ait une réelle portée sociale.

La délégation étant surchargée en fin d'année, nous avons proposé notre aide pour gérer ces actions si le QF était mis en place ; le président a malgré tout choisi de lancer ces actions sans QF.

- En 2019, quatre « **espaces convivialité et coins repas** » ont été installés ou renouvelés.

A ce sujet, les OS sont unanimes pour dire que ce n'est pas du ressort de l'action sociale de financer des espaces de convivialité destinés au bien-être des agents.

Pour **Solidaires**, le budget de l'action sociale doit se cantonner aux sorties, les crèches, et les coins repas.

En tout état de cause, à **Solidaires**, nous sommes persuadés que ce n'est pas en agrémentant un espace convivialité d'un canapé ou d'un téléviseur que le mal-être et la souffrance au travail vont diminuer.

Pour nous, les mesures cosmétiques destinées à faire passer (ou pas ?) la pilule des différentes réformes relèvent des budgets des directions, à la limite des CHSCT...

- A suivi une intervention sur les nouvelles modalités comptables et le nouveau marché de l'accord cadre pour les sorties dont le fonctionnement devrait permettre de mieux mettre en concurrence les prestataires et d'avoir plus de souplesse.
A la demande de **Solidaires**, le président du CDAS invitera les OS à être présentes à l'ouverture des plis et à assister au choix des prestataires retenus.
Proposition approuvée à l'unanimité.

- Le **CAL 2020** sera doté d'un budget à l'identique de celui de 2019 :
L'Arbre de Noël est maintenu dans son format actuel : 2 spectacles à Rouen (Charles Dullin) et un au Havre, le 22 novembre.
Les sorties 2020 seront en premier lieu, afin de pouvoir lancer le marché public :

- sortie "Bruges en liberté" pour les retraités
- sortie au château de Versailles avec visite du potager du roi
- billetterie pour le Parc Astérix

Ces trois propositions ont été approuvées de façon unanime.

- Un **audit** est en cours à la demande de la Préfecture sur la restauration des services de l'Etat en Seine Maritime.

- A été abordé l'avenir de l'action sociale aux Finances et surtout celui des **personnels des délégations**.

Depuis plusieurs années, des missions qui étaient attribuées aux délégués et assistants de délégation ont été confiées à la structure achat.

Des postes d'assistant ont été transformés en poste à cheval sur les 2 services, puis entièrement à la structure achat.

D'un lien fonctionnel entre les deux services, on devrait passer à un lien hiérarchique, la structure achat supervisant la délégation, plus aucune information n'arriverait à la délégation en direct, tout passerait donc par la structure achat.

L'action sociale serait encore plus régionalisée, les délégués des petits départements disparaîtraient.

En lisant entre les lignes... le poste de Cathy Terrier semble également être sur la sellette, son mandat se terminant en juillet 2020.

Parallèlement, le responsable de la structure achat part en retraite fin décembre 2019 et son poste n'a pas encore été publié. La continuité de service sera assurée par la responsable achat de Poitiers pour 6 mois. On craint donc fortement une fusion des postes de délégué et de responsable de la structure achat....

Le président du CDAS n'était pas informé, et va faire remonter son mécontentement au Secrétariat Général.

L'action sociale devient de moins en moins sociale et s'éloigne du terrain et des agents...



CDAS 76 du 4 juin 2019

Etaient notamment présents Mr LAVOUE, président du CDAS, Mme SALEN DRFIP, et Mr LAFOLE, Conseiller Technique Régional en charge des Assistantes Sociales.

En réponse à la liminaire présentée par l'Intersyndicale, Mr LAVOUE a précisé :

- Une nouvelle collègue auditionnée par le Secrétariat Général, disponible dès que possible va arriver à la Délégation, sur une fiche de poste à 90 % CHORUS. Il ne s'agit donc pas d'un poste supplémentaire pour la Délégation qui en a bien besoin.
- Pour le remplacement de Mme DUHAMEL, Médecin de prévention, pas de réponse mais bon espoir. Bien que retraitée, celle-ci revient deux fois par semaine dans le cadre d'un cumul emploi retraite pour une durée de un à deux ans. Une fiche de poste a été publiée.
- Il n'a pas été demandé d'abondement pour la Direction des garde-cotes à cause d'un oubli qui sera très vite rectifié.
Un accord a été trouvé pour le coin repas.
- EPAF : les 13 résidences et logements EPAF connaissent un déficit de fonctionnement, 51 % d'occupation en moyenne seulement et des coûts de rénovation très élevés qui arrivent à grands pas, faute d'avoir anticipé. Les OS craignent une vente de ces immeubles et donc une manne financière facile, préjudiciable aux agents des Finances.

1) **Approbation du procès verbal** de la réunion du 2 mai 2019 reportée.

2) **Compte rendu d'activité 2018 de la Délégation 76**

56 enfants en moins à l'arbre de Noël.
12 retraités en plus.

Au sujet de la **restauration**, le restaurant de la CPAM du Havre resterait ouvert malgré les travaux qui seront bientôt entrepris. Entre 60 et 65 personnes des Finances sont concernées.

La DIRECCTE va temporairement déménager rive droite avant d'intégrer la cité administrative. Un accord a été trouvé pour passer de la Brasserie des Augustins au restaurant du Conseil général d'ici 2022, de façon consensuelle.

Solidaires demande que ces agents puissent également bénéficier de la convention avec l'AGRIA, durant cette période transitoire. Cette possibilité devrait leur être accordée.
Au passage a été précisé qu'il n'y a malheureusement plus de correspondant social à la DIRECCTE.

Les syndicats souhaitent connaître le nombre de bénéficiaires de la carte APETIZ.

Crèches. La Délégation verse presque 5000 Euros par berceau (2018).
Il y en a 16 à Rouen et aucun au Havre.

Solidaires demande qu'il y ait des berceaux supplémentaires au Havre, notamment suite à

l'arrivée de jeunes agents aux Douanes, dû au Brexit.
Une enquête devrait être lancée par la délégation auprès des agents du Havre.
En 2019, deux berceaux seront attribués à des agents finances du Havre par la SRIAS.

ALPAF : **Solidaires** est heureux de constater que les prêts et aides fonctionnent bien, les informations circulant entre collègues de façon plutôt efficace.

Arbre de Noël : le problème des cartes cadeaux a été évoqué. Beaucoup de dysfonctionnements et de mécontentements avec le marché EDENRED liés aux achats chez les franchisés.
Impossible de dénoncer le marché public. Retour impossible aux chèques cadeaux papier.
Solidaires dénonce cette belle arnaque.

Services sociaux : Monsieur LAFOLE et les deux assistantes des services sociaux présentent leur rapport annuel. Ils présentent aussi le nouveau système informatisé Service Social (SISS) installé depuis septembre 2018.

Solidaires fait remarquer que les agents de la DGCCRF, bien qu'agents des Finances, ne bénéficient pas des mêmes conditions ni des mêmes offres puisqu'ils sont suivis par une Assistante Sociale appartenant au Ministère du Travail.

Solidaires demande que Madame GALERNEAU soit associée à la formation de six jours prévue pour les ASS du ministère, qu'elle puisse avoir accès au nouveau logiciel et que les informations concernant les agents DGCCRF soient intégrées au bilan du Service Social.

De plus, il semble que le DASAD (signalement des agents en difficulté) ne soit pas mis en place pour la DGCCRF. M. LAFOLE doit apporter une réponse sur ce point.

Les assistantes sociales, Mme PARIS et Mme COGREL participent à des réunions avec les RH (DRFIP) pour plus d'efficacité, les autres Directions n'ont pas ce genre de réunion (INSEE, Douane, DGCCRF). **Solidaires** le déplore.

3) Fonds d'innovation locale

Le Secrétariat Général demande que lui soit adressé pour le 14 juin, une proposition d'action nouvelle, facilitant l'équilibre vie travail/vie privée et expérimentale. Budget : 100 000 euros au niveau national applicable de juillet à décembre 2019.

Les OS dénoncent l'opacité de l'origine des fonds, les critères d'éligibilité et le peu de temps de réflexion.

Plusieurs pistes ont été évoquées, deux sont retenues pour cette année :

- possibilité d'intégrer un centre de loisirs le mercredi suite au retour à la semaine de quatre jours d'école (proposition de la DIRECCTE). **Solidaires** demande quelles seraient les modalités d'un tel dispositif. Après discussion, il a été retenu que le CDAS réserverait des places en centres de loisirs associatifs, comme il réserve des berceaux en crèche. Le paiement de la prestation sera à la charge des parents. Il s'agirait d'un engagement annuel (l'enfant devra aller au centre tous les mercredis) et non ponctuel, pour une question de gestion.

- ateliers de fabrication de cosmétiques et produits ménagers. **Solidaires** propose ces ateliers d'économie sociale et solidaire avec l'association zéro déchet de Rouen depuis déjà plusieurs années, on se rejouit de voir la proposition enfin vraiment retenue !

D'autres pistes seront étudiées ultérieurement car les délais sont trop courts pour les intégrer au dispositif FIL :

- un forum démarches (notaires, avocats, MGEFI...) (proposition de la délégation)
- un atelier de sensibilisation au handicap (proposition de la DRFIP, en réponse à une demande de la CGT de proposer des actions répondant aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap).

- **Solidaires** a également proposé des conférences éducation (les enfants face aux écrans, éducation non violente) ou des cours de cuisine végétarienne (le plan nutrition santé de 2017 recommandant de consommer moins de viande)

4) actions 2019

Solidaires se réjouit de voir que les propositions de sorties faite à la demande d'agents font le plein : Japan expo

Pour ce qui est de la cité des sciences, l'intérêt pour la sortie est bien là, mais la date retenue est problématique (pendant l'armada, veille de la fête des pères...). Il reste encore des places... mais que les collègues qui ont réservé soient rassurés : la sortie sera maintenue !!!

Pour Chausey, plus de demandes que de places proposées : il n'y aura pas de tirage au sort ! Le CDAS a validé une augmentation du budget pour que tous les agents qui l'ont demandée puisse bénéficier de cette action.

